



## Vitrier/ière CFC, en procédure d'audition

- ▷ La nouvelle ordonnance abroge l'ordonnance et le plan de formation de vitrier/ière CFC du 18 août 2011. La nouvelle ordonnance comprend désormais deux domaines spécifiques.
- ▷ L'ordonnance entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Délai d'audition: 27 février 2026

Dans une lettre du 28 novembre 2025, le SEFRI soumet le projet d'ordonnance et de plan de formation concernant la profession de vitrier/ière CFC et donne les informations suivantes:

### Titres protégés

- Vitrier/ière CFC

### Domaines spécifiques

- Production
- Pose

### Durée de la formation

3 ans (anciennement 4 ans)

### Profil de la profession

Les vitriers/ières avec CFC maîtrisent notamment les activités suivantes et se distinguent par les connaissances, les aptitudes et les comportements ci-après:

- a) Ils/elles sont spécialisés/es dans la planification, la fabrication, la pose, l'entretien et la réparation d'applications en verre;
- b) Ils/elles garantissent la réalisation des applications en verre dans les délais impartis et conformément aux attentes des clients en se concentrant sur les objectifs fixés et en gérant les ressources de manière efficace;
- c) Ils/elles satisfont aux exigences fonctionnelles et esthétiques et appliquent les normes et directives pertinentes;
- d) Ils/elles disposent de solides connaissances sur les différents types de verre et d'autres matériaux de construction ainsi que sur les procédés de traitement et font preuve d'une grande habileté manuelle;
- e) Sur les chantiers, ils/elles coordonnent leurs travaux avec les clients, les architectes et les autres corps de métier;
- f) Ils/elles se distinguent par leurs compétences techniques et leur travail minutieux et autonome;
- g) Ils/elles respectent tout au long du processus de travail les directives en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de protection de l'environnement.

### Formation à la pratique professionnelle

Durée moyenne sur toute la durée de la formation professionnelle initiale: 4 jours par semaine

**Organe responsable**

Association suisse du verre plat (ASVP)

<https://www.sfv-asvp.ch/fr/home>

---

Les projets des ordonnances sur la formation professionnelle initiale et les plans de formation correspondants sont disponibles sur le site Internet du SEFRI: [www.sefri.admin.ch](http://www.sefri.admin.ch) > Formation > Formation professionnelle initiale > Procédure d'audition

---